

Nouveau

Le casier de réservation de Nedap permet aux bibliothèques de mettre à disposition, en libre-service, les documents préalablement réservés par les adhérents

Eragny, octobre 2015. Avec le développement de la technologie RFID, Nedap travaille en permanence à l'amélioration du confort des usagers et du personnel des bibliothèques, dans le respect de l'esthétisme et de la modernité des structures.

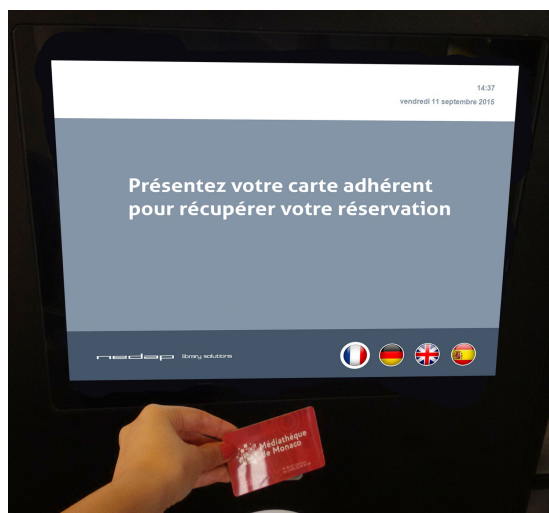
Aussi, Nedap propose aujourd'hui un tout nouveau système de casiers pour faciliter la mise à disposition et la gestion des réservations.

Gestion des réservations : simple et efficace

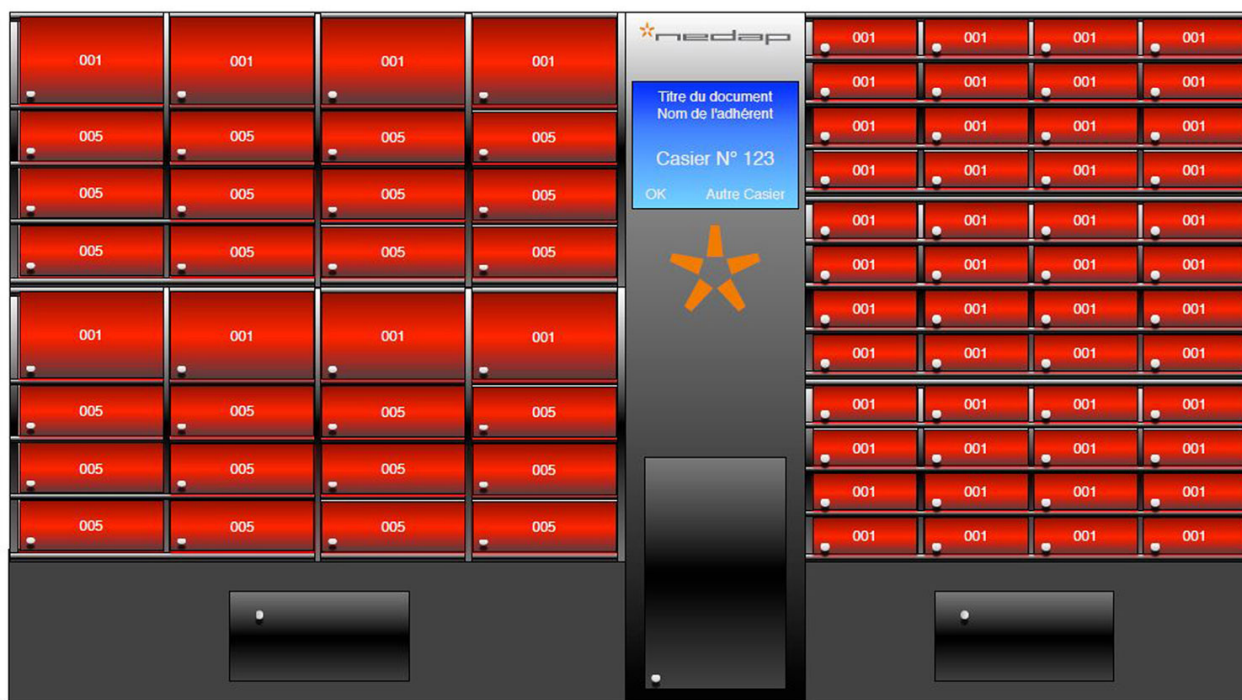
Gérer les réservations est une tâche lourde et fastidieuse pour le personnel des bibliothèques dont l'enjeu est de satisfaire les usagers. Le tout nouveau système de casiers pour les réservations Nedap les soulage dans cette mission,

Communiquant directement avec le SIGB*, ce système simplifie le travail et constitue un réel gain de temps pour le personnel des bibliothèques. Son fonctionnement est simple : il affecte automatiquement un numéro de casier à chaque réservation et informe l'adhérent par e-mail de la disponibilité de son/ses document(s).

Comme un automate de prêt, le casier de réservation gère également les transactions de prêt avec le SIGB et désactive automatiquement l'antivol des documents récupérés par les adhérents.



Doté d'une borne avec écran tactile et d'au minimum 16 casiers, le système est entièrement modulable et personnalisable (nombre de casiers, taille des casiers, couleur...). Il conviendra donc à toutes les configurations de bibliothèques. Les casiers de réservation sont compatibles avec tous les types de documents.



Exemple de configuration avec 96 casiers

Un fonctionnement simple pour les adhérents

Le casier de réservation possède un fonctionnement intuitif : pour récupérer son document réservé, il suffit à l'adhérent de s'identifier avec sa carte (RFID, Mifare, code barres...).

Si l'accès au document est autorisé, le système éclaire alors le casier contenant ses documents. Si l'utilisateur confirme la demande de prêt, la porte se déverrouille automatiquement et il lui suffit de récupérer sa réservation. Le prêt est validé !

Autre utilisation possible du système : la gestion des prêts spéciaux

Les casiers peuvent également être configurés pour assurer le prêt de documents spécifiques ou fragiles que l'on souhaite protéger des manipulations. L'adhérent présente alors sa carte au système et choisit le document qu'il souhaite emprunter, un peu comme un distributeur automatique. Dès lors qu'il le récupère, le prêt est enregistré dans le SIGB.

* SIGB : *Système Intégré de Gestion de la Bibliothèque*

www.nedap.fr

Texte et visuel (format jpg 300 dpi) téléchargeables sur le site : www.ricochets.fr
Octobre 2015 – RIC1510 642

A propos de Nedap

Avec ses développements en RFID, Nedap travaille sans cesse à améliorer le confort des usagers et du personnel des bibliothèques dans le respect de l'esthétisme et de la modernité des structures. La RFID en bibliothèque vous permet de réaliser des opérations de prêt et de retour rapidement, d'activer ou non l'information antivol de chaque document sans manipulation spécifique, de simplifier les opérations d'inventaire, de faciliter la recherche des documents, de les protéger contre les vols... Le personnel peut ainsi consacrer davantage de temps aux usagers. ...